

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **110 (1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettre ouverte

IAS n° 20, 29 septembre 1983, «Actualité» (p. 380)

Monsieur le rédacteur en chef,

Votre billet, «Energie solaire: le calme après des éruptions à la SSES» publié le 29 septembre 1983, m'incite à vous faire part de quelques réflexions et à poser quelques questions (sans polémique):

Quand vous dites «que l'on se réjouit de voir la sérénité revenir au sein de la SSES et de trouver au comité une majorité de professionnels des problèmes énergétiques...»:

Quel genre de sérénité doivent apporter ces «professionnels»? Etant donné que nous sommes une large majorité d'utilisateurs d'énergies sous toutes formes, mais pas nécessairement des «professionnels», je ne vois pas pourquoi eux devraient être en majorité, d'autant moins que la façon d'utiliser les énergies disponibles est un choix de société et pas seulement un choix technique.

Tout particulièrement l'énergie solaire, qui régit toute la vie sur terre, mérite mieux que de n'être abordée sous l'unique angle «rendement». L'équilibre qui devrait régner dans l'utilisation et la régénération des ressources de la terre, l'harmonie qui doit exister entre l'homme et son environnement procèdent bien plus d'une manière de vivre, d'une philosophie, que de purs calculs mathématiques (dont je ne nie d'ailleurs pas l'utilité).

Dans ce sens, personne (ni ingénieur, ni architecte, ni philosophe) n'a le droit de se retrancher derrière sa «spécialité» pour éviter de prendre position par rapport au problème global de l'utilisation des ressources.

Voilà pourquoi une association comme la SSES doit aussi être «un point de ralliement de ceux pour qui le recours aux énergies dites nouvelles constitue l'un des moteurs d'un nouveau type de société». Pour que le dialogue, la discussion restent aussi largement ouverts que possible et que l'on n'évince pas trop systématiquement les aspirations humanitaires par des argumentations de techniciens.

Le confort, la qualité de vie sont des choses qui ne sont ni quantifiables, ni mesurables.

Pour conclure, si vous estimez que «Hélios — Energies nouvelles» a été plus sage d'avoir «choisi le parti de publier une revue purement technique...» c'est un point de vue et c'est bien pour les professionnels, mais les problèmes d'énergie, donc de vie, dépassent de loin ce cadre-là.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations les meilleures.

Herbert Marti,
architecte sia, Bussigny

C'est sur des points de vue, donc sur des convictions personnelles que m'interpelle notre collègue Herbert Marti. Je ne suis donc

pas persuadé que ma réponse le satisfiera.

Un constat s'impose: tant que la SSES a surtout fourni une plateforme idéologique à ceux qui voient dans la politique énergétique un moyen de promouvoir un nouveau type de société, elle s'est épuisée en luttes internes stériles, hautement préjudiciables à sa crédibilité. En revenant à un minimum de sens des réalités — par exemple dans la composition de son comité — la SSES s'est indubitablement rapprochée de tous ceux qui s'intéressent à utiliser les énergies de substitution, clientèle rebutée par les empoignades idéologiques.

Je ne vois aucun inconvénient à s'adresser à des professionnels pour l'utilisation optimale de l'énergie. Nous mangeons tous du pain ou des œufs, et nous jugeons adéquat de nous les procurer auprès du boulanger ou des poules, sans nous consacrer à l'étude philosophique de la politique agricole ou au problème «La poule ou l'œuf d'abord?»! Cela ne signifie pas que ces questions nous sont forcément indifférentes, mais simplement qu'il y a un temps pour tout.

De même, après avoir le cas échéant arrêté notre opinion sur le problème global de l'utilisation des ressources, nous ne pouvons que recourir aux spécialistes en leur fixant le cadre de notre mandat. Si un propriétaire désire approvisionner sa maison en seule énergie solaire, il en fera part à son architecte et à son spécialiste du domaine de l'énergie, certainement pas à un aréopage d'idéologues. Le spécialiste qui lui répondra que les conditions matérielles d'une telle exclusivité ne sont pas réunies lui rendra un meilleur service que le non-spécialiste qui lui assurera que son projet est réalisable.

Dans le domaine très vaste de l'utilisation optimale des ressources naturelles, force est de constater — nous le faisons une fois de plus — qu'il est infiniment plus facile d'adhérer à de grands et inattaquables principes que d'en réaliser soi-même la plus petite partie. On me pardonnera de choisir ceux qui se vouent à cette dernière tâche.

Jean-Pierre Weibel

Vie de la SIA

Communications SVIA

Dans le cadre de la formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes, la Commission romande SIA — A3E2PL — GEP — EPFL — EAUG — SVIGGR — ASRO, organise deux cours sous le titre: «Architectes et informatique 84 — de la gestion au graphique».

Le cours A: gestion de bureau et gestion de mandat, se déroulera les mardis 6, 13, 20 et 27 mars, et 3 avril 1984 à l'EPFL, Ecublens. Le cours B: infographie et conception assistée par ordinateur se déroulera les mardis 12, 19, 26 juin et 3 juillet 1984 à l'EPFL, Ecublens.

De plus, le 5 juin, est prévue une journée dans le cadre de l'exposition Computer 84 au Palais de Beaulieu à Lausanne.

Les premières générations d'ordinateurs n'ont pas eu d'influence directe sur les méthodes de travail de l'architecte, cependant le développement de l'informatique et plus précisément de la micro-informatique pose le problème d'une manière différente. L'architecte se trouve actuellement confronté à une situation en pleine évolution qui rend les choix difficiles. Le cours a pour objectifs de donner une compréhension générale du problème, et ceci dans les domaines suivants:

Cours A: Gestion de bureau et gestion de mandat

- Bases de l'informatique.
- Gestion interne de bureau.
- Traitement de texte.
- Contrôle des coûts.
- Soumissions.
- Applications spécifiques (énergie, etc.).
- Banques de données.

Cours B: Infographie et conception assistée par ordinateur (CAO)

- Base de l'infographie.
- Dessin assisté par ordinateurs.
- Conception assistée par ordinateurs.
- Banques de données graphiques.

Signalons que le cours A aura lieu, aux dates précitées, de 17 à 21 heures et que le coût est le suivant:

- Membres des sociétés de la commission romande Fr. 330.—
- Non-membres Fr. 450.—
- Etudiants (sans repas) Fr. 50.—

Le prix comprend: la participation aux cours, les photocopies, les repas du soir à l'EPFL.

Le délai d'inscription est fixé, pour le cours A, au 22 février 1984; le secrétariat SVIA, case postale 944, 1001 Lausanne, tél. 021/363421, renseigne et prend note des inscriptions.

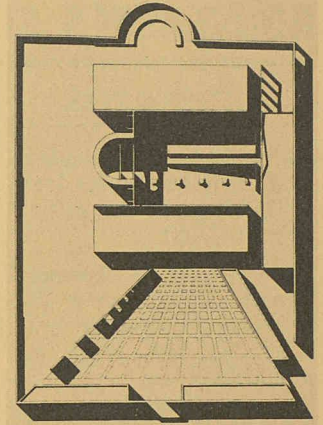
Pour le cours B, une documentation sera envoyée à chaque membre.

Ce cours a été préparé par une commission ad hoc de la SVIA, en collaboration avec l'architecte J.-P. Aubert et le professeur P. Mattenberger. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite. Nous signalons à nos lecteurs que le numéro 12/1984 d'IAS sera consacré à Computer 84, et à la CAO.

EPFL

Exposition

Le département d'architecture présente les travaux d'architecture de Massimiliano Fuksas et An-



Nouveau cimetière, Acuto, 1978, par M. Fuskas et A.M. Sacconi.

na Maria Sacconi du 8 au 22 février 1984, dans ses locaux à l'avenue de l'Eglise-Anglaise 12, à Lausanne. Entrée libre, heures d'ouverture usuelles.

Conférences

Befestigungstechnik im Ingenieurbau

Cet exposé, illustré par des projections, sera donné le mercredi 8 février 1984 à 10 h. 15 en la salle 430 du bâtiment de génie civil (zone A3) de l'EPFL-Ecublens, par M. Hans Dieter Seghezzi, D' ès sc. techn., ingénieur civil, chef R & D de Hilti SA, Schaan (Liechtenstein). Entrée libre.

Bibliographie

Ouvrages reçus

Informatique et constructions de génie civil, collisions de bateaux avec des ponts et des constructions en mer, renforcement des structures de bâtiments. AIPC, Zurich.

Liste des membres de l'AIPC, 1983, 200 pages, id.

Collisions des bateaux avec des ponts et des constructions en mer, rapport préliminaire du colloque de Copenhague, 1983. Rapports AIPC, vol. 42, ibid.

La désinfection des eaux de consommation. Etude technique de synthèse faisant le point sur le problème important du maintien de la qualité bactériologique de l'eau au robinet. Brochure de 117 pages, format A4, illustrée. Prix: 290 fr. Association française pour l'étude des eaux, 1982. Centre national de documentation et d'information sur l'eau, 21 rue de Madrid, 75008 Paris.

Cercetari Metalurgice (Metallurgical Research), vol. 21, publié par Institutul central de cercetari metalurgice, Bucarest, str. Mehadia n° 39, sect. 7. Un volume relié toile de 685 pages, illustré, tables, graphiques.

Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.